



«L'hypocrisie, dans la nature des systèmes»



Interview

Thierry De Montbrial

Fondateur directeur général de l'Institut français des relations internationales (IFRI), fondateur de la World Policy Conference.

➔ **La communauté internationale agit souvent de manière inégale vis-à-vis des Etats commettant des exactions contre leurs populations. Est-elle finalement hypocrite?**

Thierry De Montbrial: Je préfère parler de «société internationale», qui reste organisée autour des Etats, car il n'existe pas de véritable communauté internationale. Et il s'agit d'un ensemble composite hypocrite par nature. L'hypocrisie est dans la construction même du système! Les Etats interagissent en fonction de nombreux critères, basés évidemment sur leurs intérêts, tels que les dirigeants les conçoivent. Leurs discours sont souvent adressés à l'opinion publique interne. Les Etats-Unis et la France sont les seuls pays au monde qui essaient souvent de s'adresser aussi à des opinions publiques au-delà de leurs frontières.

Sans législation internationale, l'ingérence dans les affaires internes des Etats se fait au gré des intérêts des uns et des autres. **Pour Thierry De Montbrial l'hypocrisie est dans la nature des relations internationales.**

On ferme volontiers les yeux sur les lapidations dans certains pays, mais on s'offusque devant le cas de l'Iranienne Sakineh. On vilipende Laurent Gbagbo pour avoir osé s'attacher mordicus à un pouvoir enivrant, alors que les présidents à vie sont légion. On se proclame garant du respect des droits de l'homme et on se tait devant des tyrans qui répriment leurs peuples dans le sang, comme ce fut le cas en Tunisie et en Algérie... Décidément, tout

n'est qu'un jeu de pouvoir et d'intérêt. «L'interdépendance plus marquée des Etats et l'émergence du principe de solidarité ne laissent plus aujourd'hui aux Etats le droit à l'indifférence», note Abdelhak Azzouzi, président du Centre marocain interdisciplinaire des études stratégiques et internationales. Certes, la pression des opinions publiques se fait de plus en plus forte, mais les intérêts des Etats l'emportent toujours. ■

A. N.

➔ **Dans quels cas l'ingérence de la «société internationale» dans les affaires internes d'un pays est-elle légitime ou justifiable?**

La notion d'ingérence en matière juridique ne fait l'objet d'aucun accord international.

Et malheureusement, dans les cas de carnages ou de guerres en Afrique, par exemple, les tentatives d'application du droit d'ingérence ne sont pas, dans l'ensemble, couronnées de succès. Elles se heurtent souvent aux résistances locales et aux accusations systématiquement

ques d'impérialisme ou de néocolonialisme.

C'est une notion qui sur le plan intellectuel est assez attirante, mais en pratique son application est extraordinairement difficile. La seule région dans le monde où la notion d'ingérence est reconnue c'est l'Union européenne.

Car il s'agit d'un ensemble régional où les pays reconnaissent volontairement la légitimité du partage de souveraineté. Je suis convaincu que cette approche tendra à se généraliser, mais ça prendra sans doute beaucoup de temps.

► **A votre avis pourquoi un tel acharnement sur Laurent Gbagbo, alors que d'autres chefs d'Etat refusent de quitter le pouvoir?**

La Côte d'Ivoire, avec le Sénégal, était considérée pendant des décennies comme un pays modèle au sein de l'Afrique francophone, citée en exemple pour sa prospérité économique et son modèle de gouvernance.

C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles on s'intéresse de plus près à ce pays aujourd'hui. Par ailleurs, cette attention n'émane pas seulement des puissances ex-coloniales ou occidentales comme l'affirme Gbagbo. Puisque les pays africains eux-mêmes, à travers l'Organisation de l'Unité africaine, se sont alignés

sur le point de vue du Conseil de sécurité de l'ONU. Même la Russie a réagi de la même manière. D'ailleurs, c'est la première fois de l'histoire de l'ONU que le Conseil de sécurité prend une position de ce type sur un problème intérieur d'un Etat. Il faut bien commencer quelque part!

► **En revanche, pour les répressions en Tunisie et en Algérie, les réactions ont été complaisantes...**

Le problème c'est que plus on est près, plus il est difficile de parler. La France, par exemple, était quand même une puissance coloniale. Par conséquent, il ne lui est pas facile de ménager les susceptibilités et les opinions publiques. C'était le même cas pour les Etats-Unis à l'époque des dictatures latino-américaines. Les Américains, très proches, étaient relativement complaisants.

Il y a un effet de proximité et d'histoire qui joue. Il y a évidemment des jeux d'intérêt aussi, mais ça va quand même au-delà. Pour caricaturer un peu, ceux qui sont près ne parlent pas ou peu en raison de l'héritage de l'histoire. Et ceux qui sont loin parlent peu car ça ne les intéresse pas beaucoup! Par exemple, pour l'ensemble des enjeux américains, la Tunisie ne pèse pas tellement. Le cas de l'Algérie est, en revanche, un peu différent, car elle regorge de ressources pétrolières.

► **C'est un peu le cas de l'Arabie Saoudite...**

L'Arabie Saoudite se trouve au cœur du système d'intérêt occidental. Il existe donc un pacte implicite entre ce pays, le seul au monde dont l'appellation officielle comporte le nom d'une dynastie, ce qui est assez extraordinaire, et les Etats-Unis. Le



Face à l'interdépendance accrue des Etats, si l'on ne construit pas de mécanismes de régulation, le système risque d'exploser.

pacte originel c'est que l'Arabie Saoudite garantit la livraison de pétrole et intervient dans le processus de sécurité de la région. En contrepartie, les pays occidentaux la soutiennent et ne la titillent pas sur ses affaires internes. Toutefois, dernièrement, les choses évoluent beaucoup en Arabie Saoudite, dans le bon sens.

► **On tend de plus en plus vers la multipolarisation du monde. Qu'en sera-t-il de la gouvernance mondiale?**

Nous sommes condamnés à approfondir cette gouvernance mondiale, c'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai créé la World Policy Conférence, qui a eu lieu ces deux dernières années à Marrakech. Face à l'interdépendance accrue des relations internationales, si l'on ne construit pas en même temps des mécanismes de régulation, le système risque d'exploser. Si la multipolarisation, qui est un fait subtil car les pôles peuvent changer, ne s'accompagne pas d'une coordination suffisante, elle risque de se terminer dans les drames. ■

Propos recueillis par Ahlam NAZIH

“ L'UE est
La seule région
dans le monde
où la notion d'in-
gérance est re-
connue. ”